

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le douze décembre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : 7

Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Gilles GUINARD, Julien FIAT, Noël GARDEN, Béatrice FIAT

Absents excusés : Philippe GALL, Nathalie BOCQUERAZ, Christophe RUET

Procurations : Philippe GALL donne pouvoir à Gilles GUINARD

Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ

Christophe RUET donne pouvoir à Nicole FAURE

Votants : 10

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°2024-58 :AIDE AU DEMARRAGE DE L'AFPa D'ORNON

Suite à la création de l'Association Foncière Pastorale d'Ornon, Madame le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de verser la somme de 1000€ sur le compte de l'AFP afin d'avoir une enveloppe pour les travaux de débroussaillage.

La somme de 1000€ est prévue sur le budget de la commune au compte 657382.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE le versement de la somme de 1000€ depuis le compte 657382.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**

